

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 9 AVRIL 1981

VÉRIFIER AU MOMENT DE L'ALLOCATION



STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

NOTES POUR UNE ALLOCATION
DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX
AFFAIRES EXTÉRIEURES,
MARK MACGUIGAN,
À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR L'ASSISTANCE AUX
RÉFUGIÉS EN AFRIQUE,
GENÈVE, LE 9 AVRIL 1981

(TRADUCTION)

Monsieur le Secrétaire général,

Nous sommes réunis ici pour nous pencher encore une fois sur une autre tragédie humaine. Nulle part ailleurs dans le monde la crise des réfugiés n'a connu l'intensité qu'elle atteint aujourd'hui en Afrique. Cinq millions de réfugiés africains et davantage de personnes déplacées sur l'ensemble du continent africain se cramponnent tous les jours à la vie. L'étendue du problème est effarante: tout est insuffisant - nourriture, abri, eau potable, hygiène. Le nombre de réfugiés s'accroît de jour en jour. Là où ils sont en plus grand nombre, leur situation désespérée est également le lot des populations qui leur ont donné asile.

Je tiens à vous remercier, monsieur le Secrétaire général, d'avoir bien voulu présider en personne cette importante conférence convoquée par l'Assemblée générale de concert avec l'Organisation de l'unité africaine et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

En fournissant asile et soins aux réfugiés, les nations africaines nous offrent un exemple éclatant de fraternité et d'humanité. L'Organisation de l'unité africaine a favorisé et entretenu cette attitude par la tenue de consultations politiques et l'adoption d'instruments juridiques internationaux de grande portée pour la protection des réfugiés.

Les pays africains d'asile se sont chargés d'un énorme fardeau qui dépasse aujourd'hui, et de beaucoup, les possibilités de certains d'entre eux. En fait, la question des réfugiés est devenue dans certains pays le premier problème national, éclipsant et submergeant tous les autres. Dans d'autres pays, elle hypothèque lourdement la réalisation du développement national en venant ajouter aux énormes difficultés inhérentes à la conjoncture économique internationale - difficultés qui sont souvent aggravées par la sécheresse et par d'autres désastres naturels.

Monsieur le Secrétaire général, la Conférence de l'OUA sur la situation des réfugiés africains, tenue à Arusha en Tanzanie en 1979, a dirigé l'attention internationale vers la détérioration continue de la situation des réfugiés africains dont la masse ne cesse de grossir. C'est à point nommé que la présente Conférence des Nations Unies a été convoquée pour amener l'ensemble des nations à faire carrément face à la gravité de la situation. Il est en effet déraisonnable d'attendre des nations africaines qu'elles en portent seules le poids, sans une aide supplémentaire de la communauté internationale. La Conférence doit s'entendre à l'issue de ses travaux sur une répartition plus équitable du fardeau.

Les pays africains ont fixé un objectif provisoire de 1,15 milliard de dollars au chapitre de l'aide. L'Organisation de l'unité africaine (OUA), en consultation avec le Haut Commissariat et les autres organismes internationaux intéressés, déploient de sérieux efforts pour établir les priorités. Selon cette Organisation, la priorité absolue doit être accordée aux secours humanitaires d'urgence ainsi qu'aux programmes les plus pressants visant à assurer l'autosuffisance et l'intégration locale des réfugiés. Les besoins ont été évalués entre 500 et 800 millions de dollars étalés sur deux ans. Nous endossons sans réserve le pragmatisme de cette approche progressive.

Monsieur le Secrétaire général, d'importants programmes sont déjà en place pour venir en aide aux réfugiés - sous les auspices du Haut Commissariat, du Programme alimentaire mondial, de la FAO¹, de l'UNICEF², du Comité international de la Croix-Rouge et de nombreuses organisations non gouvernementales internationales. Ces organismes et les membres de leur personnel ont droit à tous nos éloges pour le dévouement et l'abnégation dont ils font preuve en portant secours à des millions de réfugiés africains en collaboration avec les pays d'asile. Leurs programmes sont valides, mais demeurent insuffisants jusqu'à présent faute de disposer des ressources nécessaires pour permettre une réponse efficace et à la mesure des besoins. Nous sommes d'avis qu'il faudrait axer nos efforts d'abord sur les ressources nécessaires à la satisfaction des besoins reconnus dans les programmes des organismes internationaux.

Monsieur le Secrétaire général, le Canada tisse depuis longtemps des liens étroits avec l'Afrique. Aux Nations Unies et dans d'autres enceintes, nous nous

1. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
2. Fonds international de secours à l'enfance.

identifions depuis longtemps aux aspirations de ce continent à l'indépendance et à la justice. Ainsi, ces dernières années, le Canada a participé au processus internationalement accepté d'accession à l'indépendance du Zimbabwe, et nous poursuivons toujours nos efforts pour permettre à la Namibie d'accéder elle aussi à une indépendance analogue. Notre opposition à l'apartheid en Afrique du Sud s'est traduite dans les faits par des mesures économiques et autres que nous avons prises à l'égard de ce pays. L'intérêt que nous avons manifesté pour les besoins de l'Afrique a débouché, au fil des ans, sur un engagement ferme et permanent du Canada à l'égard du développement de l'Afrique, comme en témoigne l'aide au développement fournie par le Canada à la plupart des pays du continent; cette assistance s'élève à plus de \$300 million ou 45 pour cent de l'ensemble de notre programme d'aide bilatérale.

Nous considérons que les problèmes de l'Afrique revêtent un caractère mondial et que, de ce fait, ils touchent directement le Canada. Notre engagement en ce qui concerne les aspirations des peuples africains est manifeste. C'est pourquoi nous nous sentons tenus de répondre de manière constructive au problème crucial et croissant de l'Afrique qui est l'objet de cette Conférence; je veux parler du sort alarmant des réfugiés africains. Nous avons l'intention de participer pleinement à la satisfaction des besoins les plus urgents sur le plan humanitaire et à la recherche de solutions aux problèmes qui sont à la racine du mal.

Monsieur le Secrétaire général, le Canada a fourni l'an dernier 8,5 millions de dollars en aide alimentaire d'urgence pour faire face à la situation. Nous avons récemment accordé une subvention de 1 million de dollars au programme All-Africa du CIRC pour 1981; nous avons de plus versé des contributions totalisant \$475 000 à deux organismes des Nations Unies qui fournissent une aide à l'éducation aux réfugiés de l'Afrique australe, à savoir le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe et l'Institut pour la Namibie. J'ajoute que nous avons l'intention de continuer à appuyer ces programmes. Cette année, nous avons porté à 4 millions de dollars notre contribution au budget ordinaire du Haut Commissariat, en partie pour répondre aux besoins accrus des programmes africains. Plus récemment, à l'occasion de la Conférence du Zimbabwe sur la reconstruction et le développement, nous avons fait part de l'engagement du

Canada à verser 50 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Dans le cadre de cet engagement, une somme de 3,5 millions de dollars a été affectée pour appuyer l'intégration des réfugiés.

En ce qui a trait à l'avenir immédiat, je suis heureux d'annoncer que le Canada, sous réserve de l'approbation du Parlement et du Conseil du Trésor, versera en 1981 plus de 22,4 millions de dollars canadiens pour répondre aux besoins qui auront été identifiés par la présente Conférence. De ce montant, 16 millions seront fournis sous forme d'aide alimentaire d'urgence aux pays où le problème des réfugiés est le plus aigu, à savoir la Somalie, l'Éthiopie, le Soudan et l'Ouganda. En outre, 6,4 millions de dollars en subventions seront affectés aux programmes de divers organismes internationaux conçus pour répondre aux besoins les plus urgents des réfugiés.

Monsieur le Secrétaire général, nous reconnaissons le rôle important que jouent les organisations non gouvernementales canadiennes et internationales au chapitre de l'aide aux réfugiés en Afrique. Nous tenons à les encourager dans cette voie et nous entendons par conséquent continuer de fournir des subventions de contrepartie pour leurs projets.

Monsieur le Secrétaire général, le Canada vient de s'engager à fond pour l'Afrique et je ne doute pas que d'autres pays fassent de même. En retour, j'attends des pays africains qu'ils prennent un engagement tout aussi important à l'égard de la communauté internationale. Nous sommes confrontés ici à un problème africain, dont les solutions ne peuvent être trouvées qu'en Afrique, par les Africains. Nous répondons en fait à des besoins pressants d'ordre humanitaire. Il revient aux Africains de réagir aux causes de ces besoins.

Mais si des sommes énormes doivent être consacrées par les pays africains et par la communauté internationale aux problèmes du nombre de plus en plus grand de réfugiés, cela ne pourra être à la longue qu'au plus grand détriment d'importants objectifs africains de développement. De plus, il nous apparaît comme une perspective intolérable de devoir condamner des millions d'Africains à des années, voire à toute une vie, de privations et de déracinement. Nous connaissons les causes profondes qui provoquent les mouvements massifs de populations, que ce soit dans la Corne de l'Afrique, dans la région du Sahara, dans la partie

centrale du continent ou ailleurs. Ces situations ne peuvent rester sans réponse. Nous devons trouver des solutions justes pour permettre à ces régions de vivre en harmonie et aux populations de se réinstaller. C'est à l'Afrique qu'il revient au premier chef de trouver ces solutions; pour sa part, la communauté internationale doit appuyer pleinement la mise en pratique des solutions africaines convenues.

La présente Conférence n'est qu'une première étape. Les nations doivent y voir une occasion unique de s'entendre pour travailler sérieusement à la solution de la crise des réfugiés qui afflige l'Afrique et d'autres régions du monde. Nous sommes ici pour dire que nous ne sommes pas indifférents à ce problème et que nous nous engageons à fond afin d'apaiser la crise de réfugiés en Afrique.